

## Février 2026



### Horaire de l'école

7h55 à 11h20

12h50 à 14h07 (préscolaire)

12h50 à 15h15 ( primaire)

Pour toute absence, retard ou changement d'horaire de l'enfant : [Mozaïk portail parent](#)

1110, rue des Prés, Lévis QC, G6Z 1W4  
418-839-3131

[nacelle@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:nacelle@cssdn.gouv.qc.ca)

[service-garde.lanacelle@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:service-garde.lanacelle@cssdn.gouv.qc.ca)

[Page Facebook école de la Nacelle](#)

[Site Internet école de la Nacelle](#)

### Période d'inscription et réinscription 2026-2027

Préscolaire 5 ans, primaire et secondaire : 2 au 13 février 2026

Maternelle 4 ans à temps plein : 23 avril au 1<sup>er</sup> mai 2026

Programme Passe-partout : 18 au 29 mai 2026

Pour les élèves déjà admis – Renouvellement de l'inscription

La réinscription est maintenant disponible sur le Mozaïk Portail

Parents ou Clic école, et ce, jusqu'au 13 février 2026.

**Pour les nouveaux élèves – Nouvelle admission et inscription**

Pour les enfants qui ne fréquentent actuellement pas une école du CSSDN vous devez procéder à **l'admission et l'inscription en ligne** via la plateforme Mozaïk Portail Parents à compter du **2 février 2026**. Pour ce faire, vous devez visiter le site Internet du CSSDN dans la section « **Parents et élèves/Inscription à l'école** » afin de prendre connaissance de la procédure à suivre.

Prendre note que **les inscriptions au service de garde** se dérouleront du **2 au 13 mars prochain**. Un courriel vous sera acheminé avec la procédure à suivre quelques jours avant.

**La liste des écoles offrant la maternelle 4 ans en 2026-2027 sera connue à la fin du mois d'avril 2026. Elle sera disponible sur le site Internet du CSSDN. À suivre pour le programme Passe-Partout.**

### Transport

Par souci d'efficience et de gestion des priorités, le service du transport a modifié ses moyens de communication.

Ainsi, pour toute question, formulaire, changement au dossier de l'enfant, plainte et objet oublié dans le véhicule, lesquels ne requièrent pas une assistance immédiate, vous devez dorénavant aller sur le site Internet à <http://transport.cssdn.gouv.qc.ca> afin de compléter une requête.

Un suivi vous sera fait par courriel dans un délai de 10 jours ouvrables.

### Conseil d'établissement

**Prochaine rencontre : 25 mars 2026 à 18h30**

**Local polyvalent de l'école**

**Si vous souhaitez [consulter les procès-verbaux](#)**

### Fermeture en cas de tempête

En cas de tempête ou de fermeture, dès 5h45, l'information relative à la fermeture de nos établissements en cas de tempête de neige, verglas, d'intempéries majeures ou de bris important est disponible sur différentes plateformes.

Pour être informé rapidement le matin de la fermeture d'un ou des établissements :

- Nouveauté 2025-2026 : consultez vos courriels (envoyés à chaque parent, tuteur et élève adulte).
- Consultez les sites du CSSDN (site principal et sites des établissements) ou de la [Formation professionnelle des Navigateurs](#) (un bandeau d'alerte sera visible sur tous les sites).
- Abonnez-vous à notre page [Facebook du CSSDN](#).
- Consultez les médias.

Selon le type de fermeture, il se peut que le service de garde soit ouvert ou fermé. Assurez-vous de vérifier l'information avant votre départ de la maison le matin.

**Rappelons-nous ceci :**

C'est toujours la sécurité des élèves qui nous préoccupe dans les décisions à prendre et les gestes à poser en de telles circonstances. Si l'école de votre enfant demeure ouverte et que vous êtes en désaccord avec cette décision, vous pouvez toujours décider de garder votre enfant à la maison.